

# L'ENCEINTE VÉRAZIENNE DES LACS (Minerve, Hérault)

par P. AMBERT\*  
et B. POURCEL\*\*

A propos de A. D'Anna et X. Gutherz (dir.), *Enceintes, Habitats ceinturés et sites perchés du Néolithique au Bronze Ancien dans le Sud de la France et des régions voisines*.

Il est plusieurs façons de rendre compte de la parution d'un ouvrage de la qualité des *Enceintes, Habitats ceinturés et sites perchés du Néolithique au Bronze Ancien dans le Sud de la France et des régions voisines* publié sous la direction de nos collègues A. D'Anna et X. Gutherz. Comme l'analyse globale des qualités de l'ouvrage ne manquera pas d'être réalisée, nous avons préféré restreindre nos propos à l'illustration d'un oubli et à ses conséquences potentielles. En effet J. Vaquer et F. Claustre, (*op. cit.*, p. 9-20), auteurs d'une synthèse sur les enceintes du Languedoc occidental, n'y incluent pas l'enceinte partielle des Lacs à Minerve, Hérault (Ambert, 1972, Ambert et Pourcel, 1980), dont la prise en compte modifie sensiblement les conclusions présentées.

Il convient de rappeler que cette enceinte vérazienne a fait l'objet de recherches entre 1969 et 1974, à une période où les sites de comparaison se réduisaient à l'illustre - et alors contesté - Lébous (Arnal, 1961, 1973) et au Pierras de l'Ermitage à Servian (Prades et Arnal, 1965). Le site appartient sans aucun doute au groupe des enceintes partielles (sans doute reconnue et conservée de façon incomplète), présent (Saint-Antoine, etc..) dans l'article de J. Vaquer et F. Claustre (fig. 1). A son sujet, nous ne pouvons faire mieux que de transcrire à nouveau la description que nous en faisons en 1980. "Le village des Lacs, vaut surtout par la présence d'une structure curviligne de pierres plantées, longue de plus de 30 mètres, délimitant au Sud le gisement. Ce péristalithe fait indéniablement penser au soubassement d'un terreplein, base d'un possible enclos" (Ambert et al., 1980). Ajoutons que les pierres plantées ont des élévations variables (70 cm pour les plus hautes) et sont fichées dans le substratum. Elles soutiennent aujourd'hui une aire horizontale qui tranche sur la déclivité générale du Causse en direction du Sud. Elles limitent l'habitat dans cette direction comme l'indiquent :

- la richesse numérique des vestiges archéologiques à l'intérieur (côté nord) de l'enceinte, comme leur absence totale à l'ex-

térieur;

- la mise en évidence, dans le même secteur, de tertres de pierres, offrant à la fouille une céramique moins morcellée (cabanes présumées), l'un comme l'autre totalement absents en contrebas de l'enclos.

Cette description succincte, comme le plan ci-joint (fig.1), restituent bien l'image d'un habitat partiellement ceinturé. La proximité du "village" et des dolmens (dolmen 1 et 2 des Lacs), situés moins de 300 mètres au Nord, comme l'identité de leurs céramiques, souligne leur contemporanéité et la spatialisation des activités néolithiques, à partir d'un habitat d'environ 2000 m<sup>2</sup> circonscrit probablement - au moins localement- par une enceinte. Leur appartenance au Vérazien résulte de la plupart des vestiges archéologiques mis au jour, en particulier dans ce dernier secteur.

Si ses dimensions (≈0,2ha) rappellent bien la taille des habitats ceinturés chalcolithiques, *a contrario* de l'ensemble des sites analysés dans l'article de J. Vaquer et F. Claustre, le village des Lacs est implanté sur des calcaires résistants (calcaires à alvéolines de l'éocène) ou la plupart des techniques retenues par eux dans l'édification des enceintes (en particulier le creusement de fossés) est impossible. La seule potentialité de construction ressort d'une carriérisation des dalles. Celle-ci, localement illustrée par les dolmens voisins, est également connue dans certains habitats de pierre sèche du Languedoc oriental (Boussargues, cf. Colomer *et al.*, 1990). Elle se contente de désolidariser les strates supérieures du lapiès à partir des plans de clivages karstifiés. La structure monoclinale du plateau s'y prête particulièrement bien près des ravins (*cf.* 1, A).

Néanmoins, si la comparaison avec les structures en pierre sèche de l'aire Fontbuxienne vient à l'esprit, elle tourne court devant la très mauvaise conservation des secteurs d'habitats où nous avons pratiqué nos fouilles. La pente naturelle du plateau a favorisé l'érosion et démantelé jusqu'à la base la plupart des "murs" des constructions internes à l'enceinte. La structure d'enceinte y a vraisemblablement survécu, soit grâce à l'implantation dans les fissures du substratum d'une partie des pierres dressées, soit, et c'est plus difficile à établir, par suite de l'intégration

\* URA 903 du CNRS, Laboratoire de Géographie Physique, 29, Avenue R. Schuman, 13621 F Aix-en-Provence.

\*\* C.R.D.M., 34210 F Olonzac.

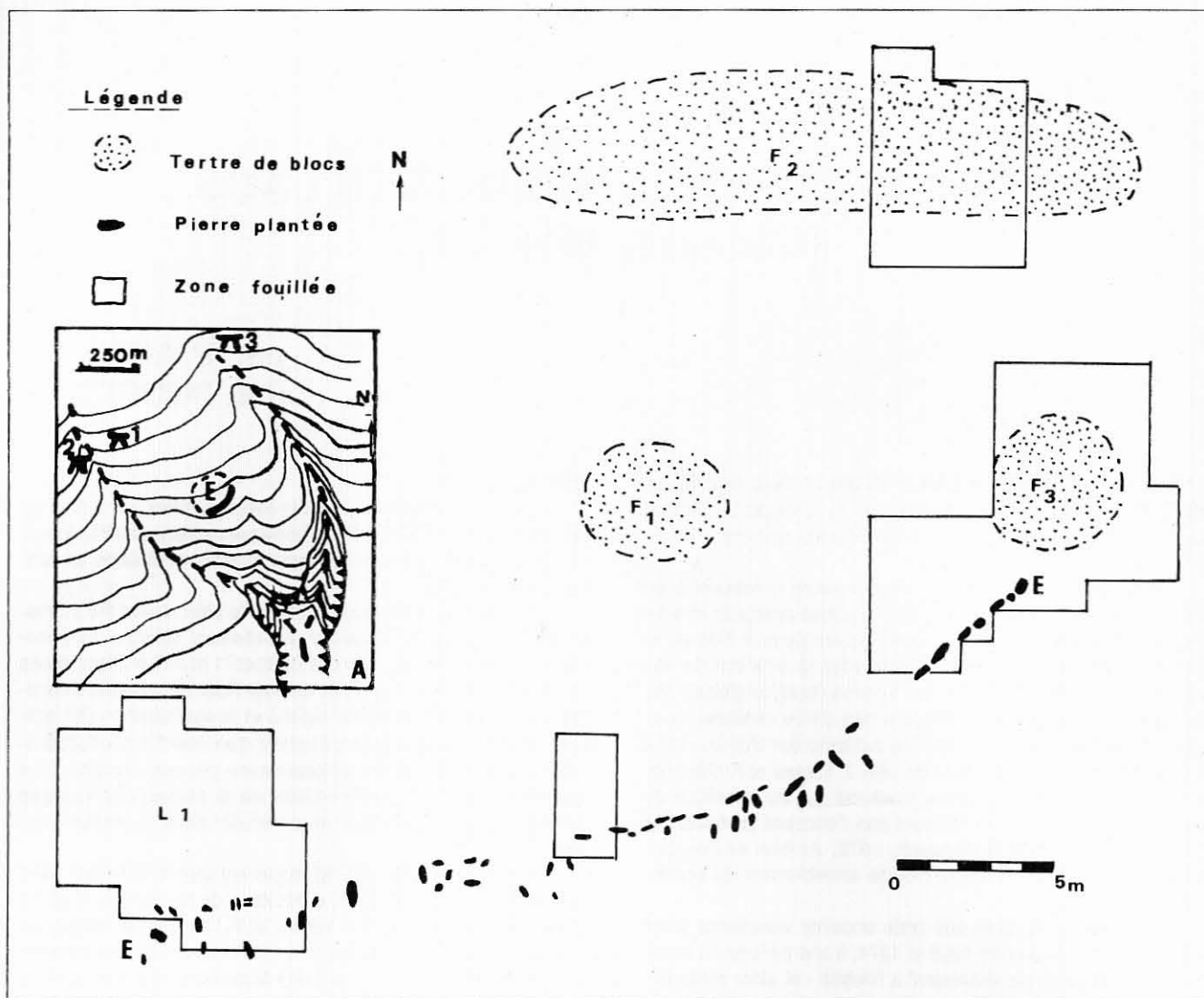


Fig. 1 — Plan du village vérazien des Lacs (Minerve- Hérault). E, enceinte partielle de pierres plantées ; F, "fonds de cabanes" présumés ; A, L'enceinte (E), dans son contexte géographique et archéologique (II = dolmen).

des plus occidentales dans une levée de terre indissociable du remplissage interne à l'enceinte.

L'appareil de gros blocs superposés sans soin, utilisé pour les constructions internes - mis en évidence sur quelques mètres en F 3-, n'en a pas favorisé la conservation. Néanmoins, le relevé planimétrique des trois structures d'habitats présumées, deux circulaires et de petite taille (= 6 mètres de diamètre), la dernière ovoïde et beaucoup plus vaste (longue de 22 m)-, n'est pas sans rappeler les deux types principaux d'architecture de pierre sèche des garrigues du Montpelliérais (*cf. op. cit.*).

Ce rappel, qui fixe les caractéristiques principales du site des Lacs, formait un préalable nécessaire à l'analyse des conclusions de nos collègues concernant les enceintes contemporaines du Languedoc Occidental.

Contrairement à l'opinion exprimée (p. 16 *op. cit.*), la désaffection pour les matériaux durs "en Languedoc occidental" n'est qu'apparente, et "la prédilection pour les matériaux tels que la terre et le bois" ressort sans doute davantage du type de pros-

pection (photo-interprétation), et de l'étude privilégiée d'une civilisation (le chasséen) que d'une réalité archéologique. L'existence de l'enceinte des Lacs rend désormais indispensable la recherche, par les mêmes techniques, des gisements chalcolithiques des garrigues du Minervois et des Corbières.

A ce terme, la tentation d'une opposition architecturale entre les deux Languedoc, déjà vulgarisée par J. Arnal, sans être fautive, doit être nuancée. Il n'y a pas de d'exclusive de part et d'autre de l'Hérault entre un secteur (Languedoc occidental) où les enceintes seraient réduites aux basses plaines alluviales, aux terres légères (*op. cit.*, p. 16), et un autre, le Languedoc oriental, réputé depuis la découverte du Lébus, de Fontbouïsse (*op. cit.* p. 21, p. 111, p. 127) comme le domaine de l'architecture de pierre sèche. A l'Est, les découvertes récentes d' "enclos en matériaux légers" dans des secteurs de plaines - Richemont (Thomas, Galant, *op. cit.*, p. 99) ou Caissargues, près de Nîmes (fouilles De Freitas) - possèdent la même valeur de contre-exemple que l'enceinte de garrigue des Lacs en Languedoc

occidental. De fait, dans une même aire géographique, l'existence d'enclos situés à la marge des deux terroirs (position collinéenne sur un substrat localement résistant) souligne au delà de la continuité des habitats, la pérennité des structures quelles que soient les contraintes lithologiques. Les enclos de la Carrièresasse (*op. cit.*, p. 16), de Roquemengarde (*op. cit.*, p. 21), voire de Gu-zargues (en Languedoc oriental), illustrent bien cette continuité.

Enfin, l'utilisation de pierres dressées dans la délimitation de l'espace d'un habitat ne peut être considérée comme un fait aberrant. A Miouvin (*op.cit.* p. 195), l'enceinte chalcolithique, certes beaucoup mieux structurée, utilise une technique similaire. Peut-être faudrait-il, à ce propos, s'interroger sur la finalité de certains cromlechs aux pierres "miniatures" des Grands Causses.

Aussi, l'enceinte des Lacs à Minerve, n'est donc ni un cas particulier, ni un fait aberrant. Elle témoigne de la pérennité vers l'Ouest de l'habitat en pierre, et propose un nouveau thème à la prospection : la reconnaissance des habitats de garrigue en Languedoc occidental. L'étude des quelques sites reconnus au sol en Corbières ou Minervoises par les techniques de photo- interprétation fournirait un bon élément de réponse. Ce n'est qu'à ce terme qu'on pourra appréhender fidèlement l'organisation de l'espace à la fin du Néolithique. La tentative de réaliser une synthèse de la géographie néolithique, suivant les modèles anglo-saxons (Renfrew, 1984) reste certes un objectif louable, mais, prématurée, elle nous paraît dangereuse. Elle fait peu de cas du facteur érosif qui, dans une région méditerranéenne comme le Midi de la France, a eu des conséquences aussi désastreuses que sélectives sur la conservation des sites. Suivre sans nuances le modèle anglo-saxon mis au point par Renfrew (1984) aboutirait sensiblement aux mêmes impasses que la Géographie Préhistorique de L.R. Nougier (1959). La différence serait sensiblement contenue dans un demi-siècle d'archéologie, enrichie des acquis des Sciences de l'Environnement.

#### Bibliographie

- ANNA A. D', et GUTHERZ X. (1989) dir. - Enceintes, Habitats ceinturés et sites perchés du Néolithique au Bronze Ancien dans le Sud de la France et des régions voisines, Table-Ronde de Lattes-Aix en Provence, 15-18 Avril 1987, *Mem. Soc. Lang. Préhist.* n° 2, 238 p.
- VAQUER J. et CLAUSTRE F. (1989) - Recherches sur les enceintes du Languedoc occidental, *Ibidem*, p. 9-20.
- AMBERT P. (1972) - Le Tardi-Néolithique du Minervoise et les problèmes du Néolithique et du Chalcolithique du Midi Méditerranéen Français, *Bull. Mus. d'Anthrop. Préhist. de Monaco*, n° 18, 227-243.
- AMBERT P., MARTY J. et POURCEL B. (1980) - Les habitats en plein air du Minervoise et du Saint-Chinianais, in *Le Groupe de Véraza ...*, Edit. CNRS, Toulouse, 118-121.
- ARNAL J. et MARTIN GRANEL H. (1961) - Le château préhistorique de Lébus *B. S. P. F.*, LVIII, 571-582.
- ARNAL J. (1973) - Le Lébus à Saint-Mathieu de Trévières, Hérault, *Gallia-Préhist.*, 16,1, 131-193.
- ARNAL J. et S. (1983) - Le cyclopéen et le mégalithique au Lébus (Saint-Mathieu de Trévières-Hérault), in : *Les techniques de la construction à sec en Languedoc du Néolithique à la période contemporaine. Journées d'étude de Viols le Fort, 1982, L'architecture vernaculaire*, Suppl. n°3, p. 17-23.
- COLOMER A., COULAROU J., et GUTHERZ X. (1990) - L'Habitat Chalcolithique Ceinturé de Boussargues (Argelliers, Hérault). 1. Le secteur Ouest. (DAF, 24), 220 p.
- NOUGIER L.R. (1959) - Géographie Humaine Préhistorique, N.R.F. Gallimard, Paris, 325 p.
- PRADES H. et ARNAL J. (1965) - Le gisement du Pierras de l'Hermitage, Servian (Hérault), *Bull. Mus. Anthropol. Monaco*, 12, p.187-200.
- RENFREW C. (1984)- *Approches to Social Archaeology*, Edinburgh University Press, 430 p.